

Classe 33 - Commercial élevé



DESCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol textile tufté en dalles

Fourniture d'un revêtement de sol textile tufté, bouclé coupé constitué de fibres 100 % polyamide 6 et Teintées masse, en dalles plombantes 50 x 50 cm, de type Tessera cloudscape.

Il associera une très bonne résistance au trafic (nombre de tuft de 217 267 /m² (+ 10 % / - 7,5 %)) et une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée $\Delta L_w = 26$ dB. L'utilisation de fibres métallisées donnera un effet unique. Ses fibres teintées masse lui conféreront une meilleure tenue dans le temps.

Il sera antistatique bureautique et adapté pour pose dissipatrice.

En fin de vie, Tessera cloudscape sera 100 % valorisable.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Pose poissante ou collée :

mise en œuvre et type de colle (type V41 green) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

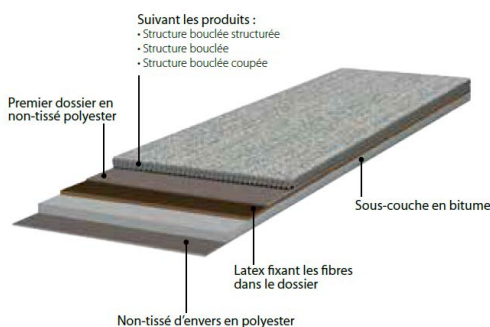
E1 : joints vifs

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles au-près du fabricant : plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC. Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Tessera cloudscape
Épaisseur totale	7,2 mm (± 10 %) mm
Masse surfacique totale	4 180 g/m² (± 10 %)
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,15$ (H)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n°25/08527J/01/18(BTTG)
Classification selon NF EN 1307	Classe 33 - Commercial élevé

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Envers 100 % PVC.

⁽¹⁾ Sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3

⁽¹⁾ L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral[®] ou de la mise en place d'un système Nuway[®] selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). ** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.